



www.abolition.fr

ECPM
69, rue Michelet
93100 Montreuil - FRANCE
Tel: 00 33 1 57 63 03 57
Fax: 00 33 1 57 63 89 25
Email : ecpm@abolition.fr
<http://www.abolition.fr>



Depuis 2000, **Ensemble contre la peine de mort** agit pour lutter contre la peine capitale partout dans le monde. L'association porte et encourage l'abolition universelle par la création et la diffusion de publications, de rapports et d'outils pédagogiques, dans le cadre de campagnes grand public et fait du lobbying auprès des pouvoirs publics tant au niveau national qu'international.

ECPM est à l'initiative de la création de la Coalition mondiale contre la peine de mort (132 membres dans 45 pays sur les 5 continents) et organise tous les 3 ans le Congrès mondial contre la peine de mort (Strasbourg 2001, Montréal 2004, Paris 2007, Genève 2010 et Madrid 2013).

Retrouver ECPM sur
www.abolition.fr

Contact : Nicolas Braye
01 80 87 70 55
nbraye@abolition.fr

ECPM condamne les logiques vengeresses en Egypte

Ensemble contre la peine de mort (ECPM)

Communiqué de presse

Paris, le 29 janvier 2013

L'association française Ensemble contre la peine de mort (ECPM) dénonce la condamnation à mort par la justice égyptienne de 21 personnes accusées d'être impliquées dans les violences ayant fait 74 morts l'an dernier après un match de football à Port-Saïd (nord-est).

« Si la justice égyptienne devrait donner réparation aux victimes et favoriser le rétablissement de l'ordre public réclamé par les citoyens, elle ne doit pas nourrir les logiques vengeresses qui minent et ensanglantent la nouvelle démocratie égyptienne », a déclaré Raphaël Chenuil-Hazan, directeur d'ECPM.

Des violences ont éclaté à Port-Saïd entre les forces de sécurité et des proches des condamnés qui avaient tenté d'envahir leur prison après l'annonce du verdict. Ces heurts interviennent au lendemain du deuxième anniversaire de la «révolution», lui-même marqué par des violences entre manifestants et policiers qui ont fait plusieurs morts et des centaines de blessés.

A l'issue d'un procès qui s'est tenu au Caire pour des raisons de sécurité, le président de la Cour criminelle de Port-Saïd a annoncé les condamnations. Il a indiqué avoir transmis son verdict au mufti d'Egypte, les condamnations à mort devant être autorisées par cette autorité religieuse musulmane.

« Nous appelons le mufti d'Egypte à la clémence et à ne pas confirmer les condamnations à mort prononcées. Nous appelons la justice égyptienne à ne pas alimenter le cycle de la violence en refusant toute nouvelle condamnation à mort le mois prochain », a réagit le directeur d'ECPM.

La Cour a par ailleurs fixé au 9 mars le verdict pour les 52 autres accusés, dont 9 policiers, jugés depuis avril dernier pour leur responsabilité présumée dans les violences de février 2012 au stade de Port-Saïd.

Rappel des faits :

Le drame au stade de Port-Saïd du 1^{er} février 2012 avait suscité une polémique sur l'attitude ambiguë qu'auraient eue ce jour là les forces de l'ordre sur place. Les 70 personnes inculpées pour les violences avaient récusé toutes les charges de meurtre avec préméditation et de port d'armes prohibé pesant sur elles.

Raphaël CHENUIL-HAZAN
Directeur d'Ensemble contre la peine de mort